



## POLE METROPOLITAIN CAP AZUR

### LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES DE LA SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 04 AVRIL 2025 A 10H

L'an deux mille vingt-cinq et le quatre avril à 10 heures, le Conseil métropolitain du Pôle métropolitain CAP AZUR, dûment convoqué par M. Jean LEONETTI, Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale, s'est assemblé à la Maison des Associations, 288 avenue du Chemin de Saint-Claude à Antibes, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Président, conformément aux dispositions des articles L. 5731-3, L. 5711-1, L. 5211-1 et suivants, L. 2121-7, L. 2121-10, L. 2121-12, L. 2122-8, L. 2122-15 et L. 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

\*\*\*\*\*

- |                     |                                                                                                                                                  |
|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1- M. le Président  | Procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du Pôle Métropolitain du 31 janvier 2025 - Approbation<br><br><b>Approuvée à l'unanimité</b> |
| 2- M. le Président  | Budget principal – Approbation du Compte de gestion 2024<br><br><b>Approuvée à l'unanimité</b>                                                   |
| 3- M. le Président  | Budget principal – Approbation du Compte administratif 2024<br><br><b>Approuvée à l'unanimité</b>                                                |
| 4 - M. le Président | Budget principal – Affectation du résultat du Compte administratif 2024<br><br><b>Approuvée à l'unanimité</b>                                    |
| 5- M. le Président  | Budget principal – Approbation du Budget Primitif 2025<br><br><b>Approuvée à l'unanimité</b>                                                     |

NB : le public est informé que les délibérations dans leur intégralité sont disponibles sur demande auprès des services, et sur le site de la CASA agglo-sophiaantipolis.fr